



## FICHE DE POSTE – ALTERNANT(E)

### Communication numérique & appui cabinet

#### **Cabinet du Maire – Ville de Melun**

Melun (77)

Prise de poste : septembre 2026

Niveau : BTS à Master 2 (contrat d'apprentissage)

#### **CONTEXTE**

Au sein du cabinet du maire de la Ville de Melun, Monsieur Kadir MEBAREK, vous contribuerez à la stratégie de communication numérique du maire et à la valorisation de son action au quotidien.

Au plus près du terrain, vous accompagnerez le maire dans ses déplacements afin de produire des contenus et rendre compte, en temps réel, de l'action municipale.

Ce poste s'inscrit à l'interface entre communication politique et fonctionnement du cabinet, en lien étroit avec la cheffe de cabinet et le directeur de cabinet.

#### **Quelles seront vos missions ?**

##### **1. Communication numérique du maire**

- Animation des réseaux sociaux du maire (Facebook, Instagram, TikTok, LinkedIn)
- Participation à la définition de la ligne éditoriale et des formats de publication
- Publication et programmation des contenus
- Veille sur les tendances numériques et les usages

##### **2. Création de contenus**

- Réalisation de vidéos (captation, montage, habillage)
- Production de contenus courts et dynamiques adaptés aux réseaux sociaux (Facebook, X, Instagram, Tik Tok)
- Utilisation d'outils de montage (CapCut ou équivalents)
- Contribution à l'identité visuelle et narrative des supports

##### **3. Accompagnement du maire en déplacement**

- Présence lors des événements, visites et séquences terrain
- Captation de contenus en situation réelle
- Mise en valeur des temps forts et des actions municipales
- Réactivité dans la production et la diffusion des contenus

##### **4. Appui au fonctionnement du cabinet**

- Coordination avec la cheffe de cabinet pour la préparation des séquences
- Anticipation des besoins de communication liés à l'agenda du maire
- Participation à la bonne organisation des déplacements
- Contribution ponctuelle à des missions de cabinet

## **Vous reconnaissez-vous ?**

Formation : BTS, licence ou master en communication, audiovisuel, digital, ou sciences politiques

Alternance

Une certaine souplesse horaire pourra être nécessaire en fonction des événements et déplacements du maire.

### **Compétences attendues :**

- Maîtrise des réseaux sociaux et de leurs codes
- Bonne capacité rédactionnelle (formats courts, impactants)
- Compétences en création vidéo (tournage, montage)
- À l'aise avec les outils numériques (CapCut, Canva, etc.)
- Réactivité et capacité à produire rapidement

### **Qualités personnelles :**

- Sens du terrain et goût pour l'action
- Force de proposition, autonomie et débrouillardise
- Rigueur et sens de l'organisation
- Discrétion et loyauté
- Bon relationnel

### **Positionnement**

- Rattachement à la cheffe de cabinet, en lien direct avec le Directeur de cabinet
- Travail au plus près du maire et de son agenda
- Poste mêlant communication, terrain et fonctionnement politique

## ***Pourquoi rejoindre le cabinet du maire de Melun ?***

- Une immersion directe dans la communication publique et politique
- Des missions concrètes et responsabilisantes
- Une expérience terrain au contact des élus et des habitants
- Une grande autonomie dans la création de contenus
- L'opportunité de développer un portfolio professionnel varié

## ***Ce que cette alternance vous apportera***

- Maîtrise des codes de la communication publique
- Expérience en communication politique et institutionnelle
- Gestion de contenus en environnement réactif
- Développement de compétences vidéo et social media
- Travail au sein d'un cabinet d'élu

**CANDIDATURE INTERNE/EXTERNE – Pour postuler à l'attention de Monsieur le Maire**

 Candidatures (lettre de motivation et CV) à adresser : [crabet@ville-melun.fr](mailto:crabet@ville-melun.fr)

***Les entretiens se dérouleront sur la période du 22 juin au 8 juillet 2026***

***La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.***

*Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux. Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.*